

SEANCE DU 15 JUIN 2021 A 20H15

Sixième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

Le Conseil municipal est présidé par Mme C. Sermet, qui ouvre la séance à 20h15.
En raison des mesures COVID19, cette séance a lieu exceptionnellement dans la salle communale.

Présents :

Mesdames	Mélanie Baudet Zélie Kössler Solveig Rüfenacht Catherine Sermet, Présidente
Messieurs	Matthieu Devenoges Jean-Jacques Nussbaumer Alain Pipoz Christian Tripod, Vice-président

Excusés :

Mesdames	Anne-Sophie Fillistorf Céline St-Mart Stéphanie Zuppinger-Noverraz
Messieurs	Yann Berney David Schütz

.....

Exécutif - présents :

Madame	Sabine Chassot Leiglon, adjointe
Messieurs	Vincent Hornung, Maire
Monsieur	Henri Louvrier, adjoint

.....

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 11.05.2021
2. Propositions et Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjoints
4. Rapport de commission : Commission Environnement
5. Droit d'opposition du CM sur les décisions de l'ACG :
participation du Fond Intercommunal au financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Thônex – décision entrée en force
6. Projets de délibérations
6.1 : délibération pour l'ouverture d'un crédit de F 87'000.- pour changer tous les luminaires communaux en LED
7. Proposition du Maire et des Adjoints
8. Propositions individuelles et questions

.....

1. Approbation du PV du 11.05.2021

Mme Sermet, présidente du Conseil municipal, ouvre la séance et demande si quelqu'un a une remarque concernant le PV de la séance du 11.05.2021.

Il n'y a aucune remarque et le PV du 11.05.2021 est accepté. Son auteur, Mme Esther Boissier, est remerciée pour sa rédaction.

.....

2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal

Rallye pédestre 29.08.2021

Mme la Présidente confirme l'organisation du rallye pédestre.

MM. A. Pipoz et M. Devenoges et elle-même s'en occupent.

Départs de 9h30 à 11h30.

La Commission Culture demandera de l'aide par la suite.

Accueil des nouveaux habitants

Cette soirée n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de COVID19 et Mme Sermet demande s'il y a des volontaires pour l'organiser en 2021.

M. Nussbaumer s'annonce et transmet que Mme Zuppinger le soutiendra.

Mmes S. Chassot Leiglon et M. Baudet sont volontaires pour les aider.

M. Nussbaumer demande qu'une évaluation du nombre de personnes à inviter lui soit transmise par le secrétariat. Une date sera fixée lors du Conseil municipal de septembre.

Commission des Bâtiments

Une séance était prévue pour définir une stratégie concernant les projets (Voirie, pompiers, Mairie, salle communale et local multi générationnel). Mme la Présidente aimerait savoir si une date a été fixée. Ce n'est pas le cas et M. Tripod, président de cette commission, proposera deux dates.

M. Louvrier demande si les personnes intéressées à participer aux réunions pour le Schéma directeur communal sont aussi concernées. Ce n'est pas le même sujet.

M. Pavillon, de Urbaplan, a besoin de rencontrer les intéressés au Schéma directeur communal et la Mairie doit lui proposer quelques dates.

(ndlr : il s'agit de Christian Tripod, Catherine Sermet, Solveig Rüfenacht, Yann Berney et Mélanie Baudet)

M. Pipoz demande pourquoi créer un groupe "Schéma directeur communal" et quelle est la raison que la Commission des Bâtiments ne s'en occupe pas aussi. M. Hornung explique que ce travail touche différents thèmes (bâtiments, environnement, énergie par ex.) et qu'au final, peut-être que 3 commissions seront ainsi concernées.

M. Tripod transmet que l'idée est de démarrer un cahier des charges pour réflexion. M. Louvrier pense que cela permettra de mieux cerner les besoins de la commune sur du long terme (projection pour les 10 ans à venir, voire plus). Mme Boissier rappelle que le cahier des charges de l'étude a été distribué avec le projet de délibération concernant le crédit y relatif.

M. Hornung transmet qu'il a d'ores et déjà fait le tour de la commune avec M. Pavillon, l'idée du groupe était de réfléchir ensemble.

M. Louvrier a pris contact avec M. Pavillon par la suite concernant les bornes électriques pour les véhicules. Ce dernier a confirmé qu'il peut inclure ce sujet dans son étude et rappelle que la commune doit l'aiguiller sur ses besoins et projets.

Recrutement secrétaire général.e

Mme Sermet demande où en est ce dossier, quel est le profil et quel budget y sera consacré.

A la demande de M. Hornung, Mme Boissier transmet qu'environ 100 offres ont été reçues, qui ont été transmises au recruteur qui va les examiner et retenir les plus intéressantes. Le choix sera ensuite fait par l'Exécutif et elle-même.

M. Hornung précise qu'il a refusé de recevoir à la Mairie des personnes qui demandaient des rendez-vous pour se présenter.

Mme Sermet aimerait savoir quel budget sera consacré à ce poste. M. Hornung explique que cela sera travaillé sur le budget 2022. Il transmet toutefois qu'actuellement les salaires sont en-dessous du marché. M. Tripod pense qu'il y a un risque de ne pas obtenir le bon profil. M. Hornung n'a rien précisé dans l'annonce et reviendra vers le Conseil municipal pour en discuter et augmenter. Mme Sermet est d'avis qu'il vaut mieux augmenter pour avoir le profil adéquat.

Mme Rüfenacht pense qu'une expérience dans le système de contrôle interne et/ou les finances seraient un atout pour la commune. En effet, les contrôles se renforcent de plus en plus. Pour M. Tripod cela confirme qu'il faut adapter le niveau salarial en conséquence.

3. Communications du maire et des adjoints

Déchets de cuisine et déchets verts

Mme Chassot Leiglon transmet que la première levée a eu lieu le 21.05, en présence de la TSR. Le camion a été suivi dès 7h. Pour la TSR le sujet est clôturé. L'émission "Une seule planète" passera début septembre un mercredi soir. Mme Chassot Leiglon transmettra les renseignements quand elle les aura (ndlr : mercredi 8.09.2021 à 20h10).

Mme l'adjointe aimerait encore mettre en place des conférences et des ateliers (y compris pour les enfants) pour mobiliser les gens.

Elle transmet quelques chiffres concernant les levées de ces déchets :

21.05 100 kg

28.05 140 kg

04.06 640 kg probablement avec du gazon et des branchages.

11.06 60 kg.

A la première levée, le responsable de la Compostière de Terre-Sainte a ouvert tous les sacs et il a été étonné de la qualité de leur contenu. Il est très content.

Mme Chassot Leiglon espère relever 800 à 1'000 kg par semaine. Il a été constaté qu'il faut compter deux ans pour que cette nouvelle routine s'installe et fonctionne à satisfaction.

M. Pipoz demande si une information sera diffusée avec les chiffres. Mme Chassot Leiglon prévoit de publier un texte dans le prochain Bulletin d'informations communal.

Elle explique encore qu'au fil des levées, des personnes ont commandé des containers bruns.

M. Devenoges transmet qu'il a vu des sacs en plastique contenant de la terre dans les containers.

Mme Chassot Leiglon en prend note.

Les petits sacs verts compostables pour les poubelles vertes sont disponibles gratuitement à la Mairie ou à l'épicerie-pizzeria des Grands-Chênes. Il suffit de donner son nom et son adresse.

Rocade au sein des présidences de commission

M. Hornung confirme qu'il n'est pas possible de changer de président au cours de la législature.

Commission Culture et loisirs

Cette commission n'aura plus de président pendant deux mois en raison de la démission de M. Devenoges. Mme Sermet accepte de prendre cette fonction ad intérim jusqu'en septembre. Des nominations auront lieu quand M. Devenoges sera remplacé.

Commissions

M. Hornung demande que chaque commission nomme un vice-président, ce qui a malheureusement été omis en juin 2020.

Il faut prévoir un point dans ce sens au premier conseil de la session d'automne.

Mme Rüfenacht s'étonne qu'un remplacement ne puisse pas être fait, citant un accident ou une maladie. Pour Mme Boissier, ce n'est pas le même cas de figure.

M. Nussbaumer propose que, dans chaque commission, si quelqu'un montre de l'intérêt pour la vice-présidence, il le communique afin de préparer le prochain conseil au mieux et de gagner du temps.

Romande Energie – passage aux lampes LED

Mme Chassot Leiglon transmet quelques chiffres reçus de la Romande Energie en rapport avec les économies réalisées en passant au LED.

En résumé, l'impact sur l'environnement est intéressant, mais l'influence sur les finances n'est pas élevée.

Mme Sermet demande si les horaires pour baisser la luminosité de 50 % sont modulables, ce qui est le cas. Pour cette dernière, il y a trop de points lumineux et elle demande s'il serait possible d'en supprimer. Mme Chassot Leiglon explique que Céligny étant une commune rurale, il faut de la lumière pour les piétons et au croisement des routes. Si la sécurité est en cause, il n'est pas possible de supprimer des points lumineux.

Mme Kössler demande pourquoi ne pas rester toujours à moins 50 % puisque c'est possible techniquement. Mme Chassot Leiglon transmet qu'il faut un temps d'adaptation pour l'oeil. Trop long, les passants risquent de ne pas être vus par les conducteurs.

Mme Kössler demande s'il ne serait pas possible d'installer de l'éclairage public avec des panneaux solaires intégrés. Pour Mme Chassot Leiglon, c'est une idée intéressante mais les coûts sont très élevés.

M. Pipoz souligne que le crédit concerne les luminaires des routes et chemins communaux. Il demande si le Canton de Genève a été approché pour changer aussi le type d'éclairage sur les routes cantonales. Mme Chassot Leiglon confirme qu'elle a fait le nécessaire, la demande de Céligny a été prise en compte. Le Canton doit maintenant l'intégrer dans son budget.

M. Pipoz recommande d'utiliser le même type de luminaires que la commune.

Mme Chassot Leiglon confirme qu'elle y prêtera attention afin harmoniser le tout.

M. Tripod demande si une aide financière ou des subventions pourraient être obtenues dans ce projet. Mme l'adjointe doit se renseigner.

M. Pipoz demande quel est le retour sur investissement.

L'économie annuelle est de CHF 2'500.-, ce qui représente 35 annuités.

M. Tripod transmet que la durée de vie des LED est de 20 à 25 ans et qu'il faut mettre en parallèle les économies d'énergie et financières.

Cet investissement ne sera pas couvert par les économies réalisées.

Mme l'adjointe transmet que la Mairie a un contrat d'entretien annuel pour les luminaires, actuellement de 3'500.- CHF. Un nouveau contrat devra être signé dès la mise en service des LED. Le coût n'est pas encore connu.

Mme Baudet demande si seules les ampoules sont changées. Mme Chassot Leiglon explique que toute la tête du luminaire doit être changée, le réceptacle des ampoules étant différent.

Dates des conseils - session d'automne 2021

M. Hornung donne les dates prévues d'entente avec le Bureau :

14 septembre

5 octobre

9 novembre

7 décembre (à 18h.30 exceptionnellement).

La Commission des Finances est fixée le 12 octobre pour le budget 2022.

Une commission élargie accueillera M. Michel Bertschy, directeur du Service des Affaires Communales (SAFCO) le 5 octobre de 19h. à 20h. Une collation est prévue.

Mme Boissier transmet que M. Bertschy aimerait prendre connaissance des questions avant cette réunion. Il est convenu de rappeler ce point en septembre.

M. Devenoges rappelle que la formation prévue en 2020 pour les conseillers municipaux a été annulée en raison de COVID19 et il aimerait savoir ce qu'il en est. L'Exécutif a effectivement pu suivre des conférences mais pas les conseillers municipaux. L'ACG gère ces formations. La Mairie doit se renseigner.

Fête nationale du 1^{er} Août 2021

M. le Maire transmet que l'Exécutif a décidé de reconduire une manifestation comme en 2020. Elle a eu du succès auprès de la population. Un sac contenant des produits du terroir sera à nouveau distribué par l'Exécutif. De la musique est prévue.

M. Louvrier espère qu'un feu de joie sera possible cette année.

M. Hornung aimerait pouvoir prononcer son 1^{er} discours du 1^{er} Août comme Maire en 2022 !

Crédit d'étude pour la plage

M. Hornung revient sur sa présentation du 11 mai 2021 et explique qu'une délibération aurait dû être votée ce jour pour couvrir le dépassement. Il s'avère que le crédit d'étude, à la base du projet, de CHF 27'000.- doit être incorporé dans le crédit d'investissement.

M. le Maire a choisi d'expliquer au préalable le contexte historique de ce crédit d'étude qui présente un dépassement de CHF 9'000.- en chiffre rond.

Le projet initial prévoyait une buvette contre le mur de la propriété voisine. Il fallait alors obtenir une dérogation de ce voisin en raison de la distance. En contrepartie la création d'une roselière à la limite de sa propriété empêchait le passage des baigneurs chez lui.

Le 2^{ème} projet déplaçait la buvette, ne nécessitant ainsi plus de dérogation de distance, et maintenait la création de la roselière. Le platelage de la buvette aurait été rond et un platelage de baignade était prévu du côté du débarcadère.

Le voisin voulait que la Mairie supprime le radeau et n'autorise pas les paddles.

M. Hornung a alors décidé de reprendre encore une fois le projet pour arriver à la buvette actuelle.

Ces modifications successives ont évidemment chargé le projet d'honoraires supplémentaires d'architecte, d'où le dépassement annoncé.

M. Hornung précise encore que la roselière a fait l'objet d'une étude financée par la Mairie (fonctionnement). Sa plantation aurait été financée par le Canton de Genève.

M. Nussbaumer aimerait confirmation que le voisin ne peut rien dire si quelqu'un s'installe sur la plage devant chez lui. C'est le cas, cette part de terrain appartenant au Canton.

M. Nussbaumer demande, dans ce cas, si l'ancienne barrière existante entre la plage communale et la maison voisine, peut être enlevée.

C'est le problème du Canton.

M. Hornung transmet qu'ainsi la location des paddles pourra continuer et que, dès que cela sera possible (ndlr : problème de hauteur de fond - actuellement trop dangereux de plonger - pas assez de fond), le radeau de baignade sera à nouveau posé.

M. Nussbaumer demande s'il y a un espoir que la petite parcelle redevienne un terrain de pétanque. Cette parcelle acquise récemment par la commune vient d'être aménagée et cela ne changera pas.

Recensement des fourmis

Mme Chassot Leiglon a été contactée par l'association Faune Genève, plateforme officielle des naturalistes, observateurs/-trices de la faune du canton de Genève. Cette plateforme est consacrée à la collecte d'informations fauniques faites sur le canton de Genève. Cette association a besoin d'aide pour recenser les fourmis sur tout le canton.

Il faut donc en "récolter" et du matériel est à disposition dans les locaux de la voirie. Les fourmis doivent être déposées dans des tubes à amener à la Mairie.

Il est très important de bien noter les coordonnées GPS de l'emplacement où la fourmi a été prise.

Un document explicatif est remis aux conseillers municipaux.

Mme Chassot Leiglon transmet que l'Office Cantonal de l'Agriculture soutient ce projet. Cette étude vise la conservation des espèces et de faire connaître la biodiversité.

Mme Sermet pense que cette demande devrait également transmise à l'école.

Mme Chassot Leiglon prendra contact, mais l'école a dû être contactée directement.

4. Rapport de la Commission Environnement

Mme Baudet donne quelques informations sur les actions de cette commission.

Ateliers école : il a été compliqué d'organiser les ateliers car ils étaient prévus pour le secondaire 1 et pas pour les primaires. Ces ateliers ont donc été remplacés par le Rallye 0 déchet, organisé par la Ville de Carouge. Les élèves se sont déplacés en car et, en raison d'un accident sur l'autoroute, sont arrivés en retard. Le sujet était le compostage des déchets de cuisine.

D'autres ateliers, dont un projet-pilote, ont eu lieu à Céligny pour 3 classes (pas pour les plus petits).

Les sacs à fruits ont été distribués directement dans les boîtes-aux-lettres. Le solde est à disposition à la Mairie. Mme Boissier confirme qu'ils ont du succès.

Les dates suivantes sont rappelées par Mme Baudet :

- 13.10. conférence "zéro déchet" dans la salle communale
- 18.09 rappel de la Commission Culture et loisirs pour le Clean Up Day
- 1-2- et 3.10 Festival du film vert
-

Programme :

- 1.10 Film sur la permaculture avec l'intervention d'une personne de Founex.
- 2.10 Film "A contresens". Intervenant cherché. Si contact, à transmettre à Mme Kössler.
- 3.10 Film "Génération Greta". Pas d'intervenant.

Le tout sera annoncé sur le site internet et dans le Bulletin d'informations communal.

Les autorisations de manifestations seront demandées.

5. Droit d'opposition du CM sur les décisions de l'ACG

M. Hornung confirme que la décision de soutenir la rénovation de la salle de spectacle de Thônex est entrée en force.

6. Projet de délibération

Mme Chassot Leiglon lit la **délibération** concernant l'éclairage communal à passer en LED.

Mme Sermet demande pourquoi il y a une différence de 10 % entre les devis et le montant du crédit. Mme Chassot Leiglon explique que l'Exécutif procède toujours ainsi, afin d'avoir une marge de manœuvre.

Proposition du Maire d'ouvrir un crédit pour le changement, par la Romande Energie, de tous les luminaires communaux en LED

Vu la volonté communale de suivre les recommandations du Plan Climat cantonal 2030,

vu la présentation de ce projet au Conseil municipal le 11 mai 2021,

vu les devis de Romande Energie, Morges du 1.02.2021, de F 50 639.25 TTC pour le centre du village et de F 20 231.45 TTC pour le chemin de La Poissonnière pour changer tous les luminaires communaux,

vu la volonté communale de poser en sus des prises électriques sur les mâts pour pouvoir utiliser des décorations lumineuses à 200.- F/mât, soit 39 mâts, pour un total de F 8'400.60 TTC,

conformément à l'art.30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition de Monsieur le Maire,

le conseil municipal

DECIDE

par 7 voix pour et 1 abstention,

1. De procéder au changement de tous les luminaires communaux en LED et d'installer des prises pour les décorations lumineuses
2. D'ouvrir au Maire un crédit de F 87 000.- destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser les dépenses dans le compte des investissements, puis de porter la dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense de F 87 000.- au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2021.
5. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de F 87'000.- afin de permettre l'exécution de ces travaux.

M. Devenoges remercie d'avoir accepté de poser des branchements électriques sur les mâts. Il précise que M. Berney avait transmis cette demande notamment pour les décorations de Noël.

Il aurait également transmis que la Romande Energie peut poser, sur demande, des décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année.

Mme Chassot Leiglon se renseignera.

7. Proposition du maire et des adjoints

Stratégie environnementale

M. Hornung, après réflexion, transmet que Céligny devrait définir une stratégie dans le domaine de l'environnement. La Mairie a déjà mené certaines actions : passage au LED, suppression des chaudières à mazout, bornes électriques, véhicule Mobility, étude en cours pour des panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux.

Il aimerait l'accord du Conseil municipal pour travailler avec un spécialiste à même de définir cette stratégie et de la planifier. Cette étude aura évidemment un coût.

M. Devenoges pense que c'est une bonne idée et demande si le schéma directeur communal ne devrait pas aussi comprendre cet aspect-là. Cela aurait du sens.

Pour M. le Maire, ce sont des études distinctes mais il posera toutefois la question à Urbaplan.

M. Tripod est favorable à cette idée. Il transmet que Urbaplan ne pourra pas mener cette étude mais pourrait se coordonner avec un spécialiste énergétique pour avoir une vision globale complète.

Il suggère de déterminer dans quels domaines des subventions seraient possibles pour les Célignotes. Pour Mme Chassot Leiglon, le plan directeur communal comprend déjà plusieurs thèmes, dont l'environnement. Elle a déjà approché une entreprise dans ce domaine et confirme que le coût est élevé.

Mme Kössler transmettra les coordonnées d'un organisme permettant aux communes de se mettre en contact avec celles qui ont déjà de bonnes pratiques dans le domaine environnemental.

Pour Mme Rüfenacht, il faut passer par un intermédiaire avant de mandater une entreprise. Un travail de fond doit être effectué, qui aura un coût élevé. Elle conseille de se renseigner auprès de communes à taille similaire.

M. Hornung confirme qu'il y aura une analyse avant de confier un mandat. M. Louvrier est d'avis que Urbaplan aura une vision plus large grâce au schéma directeur communal et sera de bon conseil. Ce schéma pourrait être contraignant sur le plan énergies, mais des stratégies pourront être mises en place pour aider les particuliers. M. le Maire pense notamment aux vélos et bornes électriques qui pourraient être subventionnés.

Décision :

Le conseil municipal est d'accord, à l'unanimité des membres présents, de définir une stratégie environnementale. Mme Rüfenacht recommande de demander les avis de deux experts.

8. Propositions individuelles et questions

Panneaux de votations et élections

M. Nussbaumer trouve que ces panneaux n'embellissent pas la place du village et demande qu'ils soient à nouveau posés contre le mur.

M. Hornung explique que ce mur (rte de Céligny) n'appartient pas à la commune et que la propriétaire voulait le récupérer. C'est une obligation de poser ces affiches.

Stationnement sur la place du village

M. Nussbaumer souhaiterait aussi supprimer les véhicules sur la place.

Mme Chassot Leiglon répond qu'effectivement, ce n'est pas très esthétique mais que c'est une nécessité.

Sports - slackline

M. Nussbaumer a transmis une proposition à Mme Chassot Leiglon pour installer une slackline.

Mme l'adjointe la consultera.

Routes – bruit circulation

M. Nussbaumer transmet que des véhicules circulant sur la route de Céligny ont des moteurs qui pétaradent beaucoup, avec du bruit lié aux pots d'échappement. Il demande s'il ne faudrait pas poser un radar et amender. M. Pipoz confirme la recrudescence du bruit et des excès de vitesse.

M. Hornung propose d'utiliser le radar communal avec le smiley. Mme Chassot Leiglon précise que, selon le nombre d'infractions constaté, elle peut faire déplacer la police avec un radar pour amender.

M. Nussbaumer s'est renseigné auprès de la Police, qui lui recommande de repérer les horaires et de transmettre, si possible, les numéros de plaques.

Mme Rüfenacht a constaté que beaucoup d'automobilistes roulent au milieu du chemin du Port et roulent vite. Elle craint un accident.

Food-truck

Mme Baudet demande ce qu'il en est de l'emplacement pour le food-truck Falfoul Food sur la place du village. M. Hornung explique que la Mairie est en tractation avec le Canton pour lui acheter une partie de cette place dont le Canton est propriétaire.

Le véhicule est toujours stationné au 35 rte des Coudres, mais l'exploitant ne travaille plus pour l'instant.

Chemin du Léman – DP 473

M. Pipoz demande où en est cet aménagement. Mme Chassot Leiglon répond que la Mairie a reçu un courrier d'une étude d'avocats, en lien avec l'autorisation de construire et que la CMNS demande un accès pour les personnes handicapées.

Il y a donc un effet suspensif sur l'aménagement.

M. Tripod demande si l'autorisation de construire est entrée en force. La Mairie doit vérifier.

Recherche faite par M. Tripod, il confirme que l'autorisation n'est pas accordée et que la CMNS pose la condition d'un accès handicapés.

Plage

Mme Sermet transmet que les algues ont poussé très vite et que le Canton devrait nettoyer. Elle demande si quelque chose est prévu.

Mme Chassot Leiglon répond que le Canton a recommencé ses passages pour nettoyer.

Port - ensablement

Mme Sermet explique que le port est ensablé. Elle demande si quelque chose est prévu.

Mme Chassot Leiglon se renseignera.

Route des Coudres

M. Devenoges est également gêné par le bruit de certains véhicules, très agressifs, après 22h.

Il transmet que les enfants se sont appropriés la route des Coudres, une fois les travaux finalisés. Les potelets font ralentir les véhicules, ce qui est positif.

Il demande pourquoi le passage-piétons devant la Mairie, qui devait être déplacé, ne l'a finalement pas été.

Mme Chassot Leiglon répond que vu la création d'un "Céder le passage" au lieu d'une priorité de droite (carrefour routes de Crans et des Coudres), ledit passage sécurisé a été redessiné au même endroit.

La Poste

La Pharmacie de Crans arrête les opérations postales au 30 juin 2021. Il n'y aura ainsi plus de services à Crans. Les paquets devront être récupérés à Signy.

Selon M. Hornung, pour la commune de Céligny à première vue, il faudra continuer à aller à Founex.

Des discussions seraient en cours pour fermer également cet office transmet M. le Maire. Il a d'ores et déjà transmis sa préférence pour l'office de Coppet (atteignable en bus) plutôt que celui de Signy.

Mme Sermet relève que beaucoup de services sont offerts à domicile.
A Coppet, le bus s'arrête à la gare et la Poste se situe au bord du lac. Il sera difficile de descendre pour certaines personnes.
A Nyon, la Poste est au centre ville et ce sera aussi délicat, selon M. Pipoz.

Projet d'intégration des jeunes

Mme Sermet explique qu'elle a eu l'occasion de rencontrer l'éducateur en charge de ce dossier avec quelques autres personnes du village. La prochaine réunion est prévue en août.
Une réflexion commune est en cours.

Routes – dalles devant la Mairie (rte des Coudres)

M. Pipoz demande si les dalles effondrées en partie seront changées.
Mme Chassot Leiglon transmet que le devis est signé et que ces dalles doivent être taillées sur mesure, ce qui prend du temps.

La séance est levée à 22h45.

Catherine Sermet
Présidente du Conseil municipal



Membre du Conseil municipal



Esther Boissier
Secrétaire générale